NÉCROLOGIE

ÉTIENNE MICHON
(1865-1939)

Étienne Michon, qui nous a quittés le 2 janvier 1939, était né le 17 août 1865 à Marly-sous-Issy, dans la Saône-et-Loire.

Après son séjour à l'École normale, où il avait été reçu en 1884, É. Michon partit pour l'École française de Rome. Pendant les deux fécondes années qu'il y passa, de 1887 à 1889, il s'intéressa à la Corse et publia sur ce sujet, dans les *Mélanges* de 1888, un article, que d'autres suivirent de plus ou moins loin. En même temps, il visitait et étudiait en détail les musées : « De là est sortie cette complexion d'artiste et de muséographe qui [fit] de M. Michon tout à la fois un parfait connaisseur et un parfait historien des œuvres antiques, quel que [fût] leur âge[1]. »

C'est, en effet, vers la carrière des musées qu'É. Michon se dirigea. Dès son retour de Rome, il entrait au Louvre et c'est à notre grand Musée national que, dans une vie d'une remarquable unité, il consacra ses pensées et ses efforts durant près d'un demi-siècle. Successivement attaché libre (1889), attaché (1893), conservateur adjoint (1899), conservateur (1919), il se donna tout entier à sa fonction jusqu'à ce que sonnât pour lui (30 novembre 1936) la date d'une retraite à laquelle il se vit contraint avant l'heure par de nouveaux règlements.

Sa tâche au Musée du Louvre, É. Michon l'embrassa dans toute son ampleur et sous ses faces multiples, d'abord en collaboration étroite avec A. Héron de Villefosse, à qui il prêta le concours le plus absolu et le plus estimé, puis comme chef du Département des Antiquités grecques et romaines, qui lui est redevable de très importants progrès.

La grosse majorité de ses publications est relative aux collections du Louvre. Il ne peut être question d'en dresser ici la liste, car, s'il n'a pas écrit de livre, il n'est pas exagéré de dire que ses articles sont innombrables, et certains ont une étendue qui dépasse très largement celle d'une simple notice ; ces articles sont dispersés dans une foule de recueils dont l'énumération exhaustive serait à elle seule fort longue ; beaucoup

1. C. Jullian, dans *L'histoire et l'œuvre de l'École française de Rome*, p. 187.

ont paru dans les *Monuments et mémoires de la Fondation Piot*, dont il fut un des rédacteurs les plus assidus, avant d'en devenir, à partir du tome XXX (1929), un des directeurs ; beaucoup aussi ont pris place dans le *Bulletin* ou les *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, qui, après l'avoir élu membre résidant en 1895, en fit un de ses membres honoraires en 1925 et à laquelle, sans doute parce qu'elle siège au Louvre même, il voua une sollicitude spéciale, qui n'avait d'ailleurs rien d'exclusif, nous l'avons éprouvé pour notre Société, comme l'Association des Études grecques et d'autres. Si nous ne pouvons recenser ses œuvres, nous voudrions du moins essayer de fournir une idée de leur richesse et de leur variété, sans même jeter les regards hors du Louvre.

C'est à lui, d'abord, que nous sommes redevables de ce *Catalogue des marbres antiques*, qui, publié en 1896, a été réédité en 1919 et 1922 ; à ce même souci d'informer exactement le public des visiteurs et des érudits répondent ces listes d'acquisitions qui, de 1897 à 1914, ont vu le jour chaque année dans le *Bulletin des Antiquaires* et, de 1898 à 1913, dans le *Jahrbuch* de l'Institut archéologique allemand, sous la signature d'A. Héron de Villefosse et d'É. Michon. Mais ces inventaires succincts ne représentaient que des pierres d'attente et É. Michon visait à amasser les matériaux d'un édifice mieux approprié et plus grandiose. Souvent, il commente une pièce notable qui vient d'entrer dans les collections ; il en fait ressortir la valeur et fixe la place avec autant de sûreté dans l'information que de tact dans l'appréciation. D'autres fois, il prend comme thème une série de monuments qu'il analyse et dont il dégage l'intérêt, comme dans son grand mémoire sur *Les bas-reliefs historiques romains du Musée du Louvre*[1]. Les plus célèbres des antiques du Louvre ont ainsi presque tous fait l'objet d'un travail de sa part. Il aimait à insister sur l'histoire des œuvres, dont très volontiers il s'attachait à retrouver les origines et à retracer les destinées ; il avait réuni en abondance des documents sur ce sujet et, s'il avait eu le loisir de rédiger l'ouvrage qu'on attendait de lui et que ses absorbantes occupations l'ont empêché de mettre sur pied, nul doute que nous y aurions eu un très réel profit, à voir ce qu'il nous a donné en diverses occasions, par exemple dans sa notice sur *Le marquis de Rivière et la donation de la Vénus de Milo*[2], ou dans sa lecture faite à la séance solennelle de l'Académie des Inscriptions, le 22 novembre 1929, sur *Les origines de la collection et du musée des Antiques*. Quand, en 1911, il fut nommé, lors de sa fondation, à la chaire d'archéologie grecque et romaine de l'École du

1. *Monuments Piot*, XVII, 1910, p. 145-253 ; cf. *Extispicium devant le temple de Jupiter Capitolin* (*Ibid.*, XXXII, 1932, p. 61-80).

2. Lue à l'Assemblée générale annuelle de la Société des Amis du Louvre, le 27 janvier 1906.

Louvre, où il a professé jusqu'en 1928, c'est comme une histoire critique et détaillée des Antiques du Louvre qu'il devait comprendre son enseignement, comme un exposé des résultats qu'il avait obtenus dans des recherches « depuis longtemps patiemment entreprises sur l'état civil des antiques du Musée[1] ». C'est pour servir la même cause, qui lui tenait tant au cœur, qu'il composa sa *Bibliographie des catalogues du Musée des Antiques du Louvre*[2].

Publier n'est pas la seule tâche qui s'impose à un conservateur de musée. Il doit aussi s'efforcer d'enrichir les collections dont il a la charge et d'assurer une présentation digne d'eux aux chefs-d'œuvre qui les constituent. Ce sont là missions délicates, qui coûtent beaucoup de temps et de peine, demandent une attention sans cesse en éveil, une méfiance toujours prête à déjouer les subtiles machinations des faussaires, de jour en jour plus audacieux et plus habiles, requièrent un goût affiné pour ordonner les monuments, dans les conditions matérielles que commandent la disposition des locaux et leur éclairage, suivant les nécessités scientifiques et les exigences d'un arrangement agréable aux yeux. Secondé par sa longue expérience, un sens de l'antique très aigu et de vastes connaissances, É. Michon excellait à juger les œuvres soumises à son examen et à porter sur elles un verdict presque toujours infaillible. C'est par ses initiatives heureuses que le Louvre s'est enrichi de pièces d'une éminente qualité dont je ne rappellerai que quelques-unes ; des bronzes : en 1922, l'Isiaque de la collection Fouquet ; en 1923, l'Héraclès de Mantinée ; en 1927, l'Apollon trouvé à la Courrière, dans la Creuse ; des marbres : en 1928, la « Tête de Laborde », insigne relique des frontons du Parthénon ; en 1933, une stèle attique gravée de la fin du VI^e^ siècle ; en 1935, la « Suppliante Barberini », original grec du milieu du V^e^ siècle av. J.-C.

É. Michon avait déjà fait ses preuves pour l'installation des collections quand il avait aménagé les sarcophages antiques dans la galerie Mollien et la galerie Denon, somptueuse avenue qui mène vers la Victoire de Samothrace. A partir de 1932, lorsque commencèrent les grandes transformations qui modifient si profondément la physionomie du Louvre, sa tâche devint plus lourde. Il s'agissait de remanier entièrement la présentation des Antiques, en l'adaptant aux principes, qu'il avait dès longtemps définis lui-même dans un rapport adressé au Directeur des Musées nationaux, d'un classement plus systématique et d'une répartition plus aérée, susceptibles de mieux mettre les œuvres en valeur. É. Michon a dirigé la première partie de ce travail, qui se poursuit

1. *L'École du Louvre, 1882-1932*, p. 59.
2. Paru dans le *Bibliographe moderne*, 1914-1915, n^os^ 4-6 (tirage à part de 63 p.).

encore et n'est même pas près d'être achevé. C'est sous son impulsion qu'a été réalisée l'exposition actuelle des séries de sculpture grecque, inaugurée officiellement le 26 mai 1936, qui a recueilli un assentiment unanime et dont le succès a été pour le conservateur un magnifique couronnement de carrière.

Cette belle activité avait déjà trouvé sa récompense dans l'autorité dont jouissait É. Michon. Les sociétés savantes auxquelles il appartenait se plaisaient à recourir à ses avis judicieux et à le mettre à leur tête ; il a été président des Antiquaires de France, de l'Association des Études grecques, de notre Société, qui lui avait demandé de la régir en 1938 ; il était vice-président de la Section d'archéologie au Comité des Travaux historiques et faisait partie, au ministère et à l'Académie, d'un grand nombre de commissions où sa voix était très écoutée. Les services qu'il avait rendus avaient été reconnus par l'octroi de la rosette de la Légion d'honneur et, le 11 décembre 1925, l'Académie des Inscriptions l'avait élu membre ordinaire, hommage auquel il avait été particulièrement sensible.

Tous ces honneurs auraient suffi à valoir à É. Michon une légitime considération, mais il y avait plus et mieux. Son caractère tout de bonté et de dévouement, son labeur d'une exemplaire ponctualité lui conciliaient l'affection et le respect de ceux qui l'approchaient. Jamais il ne se dérobait devant une requête dont l'aboutissement était de nature à obliger le solliciteur ; jamais il ne se refusait à ce qu'il regardait comme un devoir, aussi exigeant pour lui-même que bienveillant pour les autres. Durant une intimité quotidienne, cordiale et confiante, qui a duré quinze ans et qui ne s'est terminée qu'à mon très vif regret, je l'ai vu assumer allégrement toutes les besognes de sa fonction, même les plus arides et les plus humbles, s'occupant aussi bien de présider au nettoyage d'une vitrine qui renfermait des objets précieux que de donner les consultations scientifiques qui lui étaient demandées. Son abnégation et sa conscience étaient poussées jusqu'à l'extrême limite ; sa loyauté et sa droiture n'admettaient aucune équivoque, aucun subterfuge.

Telle fut la noble vie d'É. Michon ; elle s'est déroulée sous le signe de la fidélité : fidélité à sa foi et à ses convictions, à ses obligations professionnelles et à son travail quotidien, à son cher Musée, à ses élèves et à ses amis ; elle est digne qu'on lui applique le simple et touchant éloge des anciennes épitaphes chrétiennes : *vixit fidelis in pace.*

A. MERLIN.